

# Don testamentaire (Legs)



Se souvenir de la Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants dans votre testament est un puissant acte de générosité qui assure un meilleur avenir aux générations futures. Il vous permet de laisser un don important et de garder le contrôle de vos biens. C'est aussi une façon avantageuse de créer un nouveau fonds de dotation ou d'augmenter le capital d'un fonds de dotation existant qui commémorerait vos valeurs ou vos proches.

Un **legs caritatif, également appelé legs de bienfaisance**, est une disposition de votre testament qui donne instruction à votre (vos) exécuteur(s) testamentaire(s) ou fiduciaire(s) de léguer un ou plusieurs de vos biens, ou une partie de vos biens, à un organisme de bienfaisance.

## Les avantages pour vous :

- **Pratique** – Un don testamentaire peut être fait à tout âge et pour n'importe quel montant.
- **Simple** – Demandez à votre avocat d'inclure dans votre testament un don en faveur de la Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants.
- **Allègement fiscal** – Un don testamentaire est un moyen très efficace de réduire l'impôt sur votre succession.
- **Planification fiscale** – La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants émet un reçu fiscal pour don de bienfaisance pour la totalité de votre don qui peut être utilisé pour réduire l'impôt à payer sur votre succession. Si votre don dépasse 100 % de votre revenu net pour l'année de votre décès, l'excédent peut être reporté sur l'année fiscale précédente ou sur une année ultérieure dans le cadre d'une succession assujettie à l'imposition à taux progressifs.
- **Flexible** – Votre legs peut porter sur un montant spécifique, un pourcentage de votre succession, ou

le résidu de votre succession (un don après que vos dettes et autres legs aient été acquittés). Vous pouvez également laisser un bien, des titres ou d'autres actifs qui peuvent vous aider à réduire vos obligations fiscales éventuelles.

- **Tranquillité d'esprit** – Vous pouvez modifier votre testament à tout moment.

Le moyen le plus simple d'avoir le plus grand impact pour répondre aux besoins futurs de l'Hôpital de Montréal pour enfant est de faire un don sans restriction. Si vous préférez que votre don soit affecté à des fins particulières, nous sommes heureux d'en discuter avec vous.

Le libellé d'une disposition relative au legs variera en fonction du type de don que vous souhaitez faire et de la possibilité de faire un don désigné. Veuillez-vous référer à nos modèles de libellés de legs pour des exemples de langage approprié. Cela permettra de s'assurer que votre legs est clair et sera remis à la Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants selon vos souhaits.

## Veillez faire appel à un spécialiste :

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants recommande de consulter un conseiller financier, d'assurance et/ou juridique pour vous assurer que vos objectifs financiers sont pris en compte, votre situation fiscale examinée et votre don testamentaire adapté à votre situation.

## Société Dr MacKenzie Forbes

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants est fière de reconnaître les personnes qui incluent la Fondation dans leur plan successoral. La Société Dr MacKenzie Forbes est un groupe de donateurs avisés et visionnaires qui font preuve de générosité et de sollicitude envers les enfants d'aujourd'hui et de demain.

## Lorsque vous devenez membre, vous profitez des avantages de la Société et recevez :

- ✓ Une invitation à visiter les coulisses de l'Hôpital
- ✓ Une invitation à notre événement de reconnaissance annuel
- ✓ Votre (vos) nom(s) sur la liste annuelle des donateurs dans le site Web de la Fondation
- ✓ Votre nom à perpétuité sur le mur de la Société Dr MacKenzie Forbes, pour les dons reçus de 100 000 \$ et plus

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Samar El Soufi, conseillère, planification et développement

514 934-4846, poste 29226 | 1-866-934-4846 (sans frais) | sels@mchf.com

## La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

1, Place Alexis Nihon, 1420-3400, boulevard de Maisonneuve Ouest, Montréal (Québec) H3Z 3B8

Numéro d'enregistrement de l'organisme de bienfaisance : 11892-1543-RR0001

la fondation  
de l'hôpital  
de montréal  
pour enfants  
the montreal  
children's  
hospital  
foundation

